

## L'ENVIRONNEMENT

**M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre):** Madame la Présidente, la semaine dernière, j'ai soulevé une question en Chambre concernant le recyclage des pneus usagés. Évidemment, j'avais invoqué l'incendie de Saint-Amable et celui de Hagersville quelques semaines plus tôt. Ce fut un désastre sur le plan de l'environnement.

Les questions que je voudrais soulever, madame la Présidente, c'est qu'on connaît ce danger, on ne sait plus quoi faire avec les pneus usagés et, pourtant, il y a une technologie qui existe par l'entremise de laquelle on pourrait faire le recyclage ou faire de la combustion des pneus usés.

Donc, quand j'ai posé la deuxième question au ministre responsable, j'avais soulevé cette option. Depuis ce temps-là, j'ai pu avoir des informations à cet effet.

Le ministre de l'Environnement avait dit en Chambre, ici, le 16 février 1990, que le Programme pour la création et la démonstration de techniques de conservation des ressources et de l'énergie, d'Environnement Canada, avait mis sur pied un programme où il y aurait 2 millions de dollars qui seraient dépensés.

À l'heure actuelle, d'après les chiffres que j'ai obtenus d'un fonctionnaire du ministère, il y a de 500 000 \$ à 800 000 \$ qui ont été dépensés à ce jour. Mais il faut dire aux députés, aux Canadiens et aux Canadiennes que ce programme a vu le jour il y a 10 ans, en 1980, sous un gouvernement qui a précédé celui-ci, à l'effet qu'il y aurait un programme pour étudier la possibilité de faire le recyclage ou la combustion des pneus usés qui, comme on le sait, s'empilent à plusieurs endroits dans le pays. Les endroits les plus connus, évidemment, sont Saint-Amable et Hagersville.

Madame la Présidente, ce programme qui avait été établi par le gouvernement précédent avait pour but d'aider, de stimuler la recherche pour le recyclage des pneus. Ce sont des projets qui visaient l'utilisation des pneus dans une procédure de manufacture et non par combustion dès le début pour produire de l'énergie. Les provinces n'ont jamais donné un permis à une compagnie pour la combustion des pneus. En 1983, la province d'Ontario a refusé de donner un permis à la compagnie Canada Cement Lafarge pour la combustion de pneus. La raison invoquée était que c'était un danger pour l'environnement. Mais, à l'heure actuelle, avec le peu de recherches que j'ai faites, nous avons une compagnie ici en Californie.

*L'ajournement**[Traduction]*

C'est la plus grande centrale du monde qui soit alimentée par la combustion de pneus. Elle est exploitée avec succès depuis deux ans, à côté du plus grand dépotoir de pneus du monde, situé à Modesto, en Californie.

La centrale brûle 4,5 millions de pneus par an et produit 15 mégawatts d'électricité, ce qui suffit pour satisfaire les besoins de 14 000 foyers. On extrait des cendres du fer, du zinc et du gypse qui peuvent être réutilisés.

Oxford Energy, le propriétaire et l'exploitant de la centrale, en construit une deuxième à Sterling, au Connecticut qui brûlera 10 millions de pneus par an et produira 30 mégawatts. Cette société compte construire d'ici à 1995 six à huit autres centrales similaires aux États-Unis.

Nous avons investi de l'argent au Canada ces dernières années et nous avons à notre disposition l'une des plus remarquables installations de recherche, le Conseil national de recherches. C'est la question que je voulais poser la semaine dernière. Après la catastrophe de Hagersville, pourquoi ne nous sommes-nous pas simplement renseignés au sujet de la technologie en question qui existe déjà? Pourquoi nous ne l'étudions pas pour voir si elle pose peut-être des problèmes pour l'environnement, et ne l'adoptons-nous pas ici? Nous pourrions le faire et nous épargner beaucoup d'ennuis comme ceux que nous avons eus à St-Amable et à Hagersville.

Je voudrais que le ministère de l'Environnement nous dise ce que nous attendons. Pourquoi n'achetons-nous pas cette technologie s'il le faut? Dieu sait que nous aurions pu économiser beaucoup d'argent lorsqu'on pense aux catastrophes de St-Amable et d'Hagersville.

*[Français]*

Madame la Présidente, essentiellement, il n'y a pas plus à dire que cela. Que fera le ministère de l'Environnement à la suite de ces deux désastres? Est-ce qu'il a vérifié cette nouvelle technologie? Sinon, qu'est-ce qu'il attend pour le faire? Est-ce qu'il a fait appel au Centre national de recherches qui a une réputation internationale, qui a trouvé des solutions à beaucoup de problèmes? S'ils ont d'autres solutions, nous aimerions les entendre.

• (1800)

*[Traduction]*

**M. Lee Clark (secrétaire du ministre de l'Environnement):** Madame la Présidente, je m'excuse auprès de mon honorable ami pour mon arrivée tardive. Je croyais que ce débat débiterait à 19 heures et il m'a pris un peu de court.